

Le Medef en suspens..ion sur l'inclusion ?!

Après seize ans d'investissement au sein du Medef, la fédération des entreprises d'insertion a décidé le 12 décembre dernier, à l'unanimité des cinquante membres de sa gouvernance nationale, de suspendre son adhésion à l'organisation patronale.

Lors de l'accord national interprofessionnel sur la formation de 2014, puis celui de 2018, alors que la fédération portait des propositions fortes pour accompagner la montée en compétences de personnes pas ou peu qualifiées, l'organisation patronale ne s'est pas mobilisée et n'a pas pesé dans les débats pour faire progresser cette question dans les accords ; elle n'a pas plus agi lors de l'examen de la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*. Et depuis le sujet semble être un dossier classé. Pourtant les entreprises de tous secteurs peinent à recruter !

Le Medef n'a pas compris que l'enjeu était de qualifier et de former les futurs collaborateurs d'entreprises territoriales en croissance et non pas d'apporter du financement à des entreprises d'insertion « *déjà subventionnées par l'Etat* » ; en passant, ce financement, pour soutenir leur mission sociale, représente en moyenne 15% de leurs produits, les 85% restants sont issus de leur activité économique. C'est en réalité un financement par procuration pour que les entreprises « classiques » puissent recruter des personnes prêtes à l'emploi, sans bourse délier ! « *Mesdames et Messieurs du Medef, les entreprises d'insertion sont votre partenaire de richesse humaine ! Si vous voulez participer pleinement à la cohésion sociale et faire grandir autant les individus, les entreprises et les territoires... agissez concrètement avec nous.* »

La fédération attend en particulier que le Medef reprenne sa proposition pour agir contre la précarité durable dans le cadre de la réforme de l'assurance chômage ; et comme le dit le président de la fédération « *pour insérer à nouveau la fédération au Medef, il va falloir se bouger pour l'inclusion !* ». Réponse sociale et compétitivité des entreprises peuvent aller de pair, lorsque cela sera pleinement compris et partagé, nous pourrons enfin relever ensemble le défi d'une société inclusive pour tous.

Contact :

Cendrine Duquenne - Tél. 01 53 27 34 85 - c.duquenne@lesentreprisesdinsertion.org

La fédération des entreprises d'insertion

Créée en 1988, la fédération des entreprises d'insertion représente les entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion au nombre de 1 200 en France. Inscrites dans l'économie sociale et solidaire, ces entreprises portent un modèle économique à finalité sociale qui conjugue travail salarié, accompagnement, et acquisition de compétences afin de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes en difficulté sociale et professionnelle. La fédération, implantée dans chaque région, accompagne le développement de ces entreprises, mutualise leurs expériences et les représente auprès de l'Etat, des collectivités, des organisations professionnelles...